

Document d'information

Titre Professionnel Médiateur.trice Social.e Accès aux Droits et Services TP MSADS - Session 2024/2025

Titre de la formation et références

Titre Professionnel - Médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services.

Diplôme enregistré au RNCP : RNCP36241

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 16/05/2027

Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Niveau de formation : 4

Code NSF : 332t : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode : 15006 : Relation interculturelle - 15034 : Relation interpersonnelle - 15099 : Résolution problème - 44035 : Médiation socioculturelle - 44056 : Travail social en réseau.

Code ROME : K1204 - Médiation sociale et facilitation de la vie en société

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

- ✓ Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi
- ✓ Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi
- ✓ Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi
- ✓ Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

- ✓ Arrêté du 7 février 2022 relatif au titre professionnel de médiateur social accès aux droits et services

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne souhaitant travailler dans le domaine de la médiation sociale pour faciliter l'accès aux droits et aux services, y compris les professionnels en reconversion, les demandeurs d'emploi, et ceux cherchant à évoluer dans ce secteur.

Elle nécessite diverses aptitudes telles que la capacité d'écoute, le sens du dialogue et de l'échange.

Il est recommandé

- ✓ Une maîtrise basique des outils bureautiques et des échanges numériques
- ✓ D'être mobile : Permis de conduire en cours ou acquis ou en projet
- ✓ D'être majeur

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <https://www.imsat.co/referent-handicap/>

Prérequis

Aucun

Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : 1 mois avant l'entrée en formation
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Participer à un entretien de sélection dont l'objectif est d'échanger sur le parcours du candidat, les compétences pré requises attendues et la cohérence de la formation avec le projet professionnel.

Entre les étapes de sélection et le démarrage de la session, il ne s'écoule pas plus d'un mois.

Equivalences

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Correspondance entre les blocs de compétences **des titres professionnels MSADS RNCP36241 et RNCP28288.**

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

Dans le cadre déontologique de la médiation sociale, le médiateur social accès aux droits et services (MSADS) contribue à entretenir et faciliter les rapports sociaux physiques et virtuels. Il favorise l'inclusion des personnes par son activité de médiation destinée à tout public.

Le métier de médiateur social accès droits et services est essentiel dans l'architecture des métiers de l'intervention sociale, partageant missions, valeurs et techniques. Ce rôle est centré sur la régulation des tensions sociales et la facilitation des interactions entre citoyens et institutions. Les médiateurs sociaux, souvent mobilisés dans de nouveaux territoires ou auprès de publics spécifiques, adaptent leur intervention pour répondre efficacement aux besoins identifiés. Leur pratique exige une compréhension profonde de la médiation, incluant la gestion des conflits, l'information, le relais d'actions, et la coopération avec d'autres services pour une approche globale et transversale. Avec l'avancement du numérique, ils jouent également un rôle crucial dans l'aide à l'accès aux services dématérialisés, en particulier pour les individus vulnérables ou marginalisés. La profession est réglementée par des normes déontologiques spécifiques, assurant un cadre éthique et professionnel strict.

La formation au titre professionnel de Médiateur Social Accès Droits et Services vise l'obtention des compétences suivantes :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

RNCP36241BC01 - Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire

- ✓ Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité
- ✓ Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants
- ✓ Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité

RNCP36241BC02 - Assurer un service de médiation sociale

- ✓ Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale
- ✓ Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation
- ✓ Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale
- ✓ Rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale
- ✓ Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure
- ✓ Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés
- ✓ Rendre compte de son activité
- ✓ Analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et service

RNCP36241BC03 - Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

- ✓ Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale
- ✓ Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale

2/ Suites de parcours et les débouchés :

À l'issue de la formation, les titulaires exerceront l'activité suivante (liste non-exhaustive) : médiateur social en accès aux droits et services. Les différents secteurs d'activités concernés incluent l'intervention sociale, le logement social, les établissements scolaires, et la santé. Les postes occupés peuvent varier depuis médiateur social dans des associations, des collectivités territoriales, chez des bailleurs sociaux, jusqu'à des entreprises privées. Les types d'emplois accessibles par le détenteur du titre sont médiateur social, médiateur social en milieu scolaire, médiateur social en santé, médiateur social et culturel, et médiateur de ville. Ce métier permet de naviguer entre les services offerts aux citoyens et les institutions, facilitant ainsi l'accès aux droits et services essentiels dans divers environnements sociaux et culturels.

Contenus de la formation :

Le médiateur social accès droits et services, à travers ses interventions ciblées, joue un rôle dans l'analyse des dynamiques territoriales et l'intégration des réseaux professionnels, facilitant ainsi l'accès équitable aux droits et services pour tous.

- ✓ L'analyse territoriale lui permet d'évaluer les caractéristiques socio-économiques et les ressources disponibles sur le territoire. Cette démarche assure que ses actions sont précisément adaptées aux spécificités locales et aux besoins réels des populations. ;
- ✓ L'intégration dans les réseaux professionnels : en se connectant avec d'autres professionnels et organismes, le médiateur peut partager des ressources, échanger

des connaissances, et coordonner des efforts pour maximiser l'impact des services offerts.

- ✓ La veille sociale est une composante continue de son travail, lui permettant de rester informé des dernières évolutions du territoire et des éventuels changements dans les besoins des populations.

Dans ce cadre, les modes d'intervention de ce professionnel s'inscrivent dans une l'amélioration de l'accès aux services et la gestion des dynamiques sociales, renforçant ainsi la capacité de l'organisation à servir efficacement les populations pour :

- ✓ Accueillir et orienter les individus : Le médiateur social rencontre les personnes, clarifie le cadre de la médiation, et les guide dans la compréhension et l'accès aux services, facilitant ainsi la prise de décisions informées ;
- ✓ Faciliter l'accès aux services : Il aide les personnes à naviguer à travers les systèmes de services dématérialisés, améliorant ainsi leur capacité à accéder à leurs droits, ce qui contribue au pilotage du projet de développement de l'organisation en termes d'accès aux services.
- ✓ Gérer et résoudre les conflits : Intervient dans les situations conflictuelles pour rétablir la communication et développer des solutions acceptables pour toutes les parties impliquées, jouant un rôle clé dans la direction de l'organisation vers une résolution pacifique des différends.
- ✓ Réaliser des diagnostics de territoire : Le médiateur réalise des analyses pour identifier les besoins et les ressources du territoire, ce qui lui permet de dresser un bilan d'activité précis et informé pour l'organisation.
- ✓ Organiser des actions de formation : Le MSADS met en place des formations destinées à d'autres professionnels du réseau pour renforcer les compétences collectives et l'efficacité du réseau professionnel de l'organisation.

Nous avons structuré une organisation de formation modulaire basée sur les grandes thématiques du MSADS pour garantir une individualisation de parcours ; ainsi que sur l'adaptation à notre secteur d'intervention ; les thèmes dominants repérés sont ainsi :

- ✓ La gestion de projet (analyse du territoire) ;
- ✓ Le développement de réseaux ;
- ✓ La mise en place d'une veille sociale ;
- ✓ L'usage des outils informatiques, numériques et digitaux ;
- ✓ L'accueil et l'analyse, l'identification des besoins des publics accueillis ;
- ✓ L'inclusion des personnes en situation de handicap et des publics dits "vulnérables" ;
- ✓ La gestion des situations interpersonnelles dans un contexte de médiation sociale (gestion de conflit notamment) ;
- ✓ L'organisation et la planification des actions d'accompagnement ;
- ✓ Les droits sociaux et de la législation en vigueur ;
- ✓ L'évaluation de son action ;
- ✓ Les acquisitions transversales (communication, connaissances du fonctionnement des pratiquants, ...).

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. Il évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent a également la charge du suivi de l'alternance : échanges avec les tuteurs / maitres d'apprentissage, etc.

- ✓ Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation (fin de semaine en présentiel)
- ✓ Un suivi individualisé et une évaluation de la progression et des acquis réalisés par un référent : évaluations en cours de formation (ECF), études de cas, exercices d'applications, entretiens périodiques... : Un livret d'évaluation formalisera ces évaluations
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : nous réalisons le suivi post formation conformément à nos process « démarche qualité ».
- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées après chaque période de présentiel durant le cursus de formation
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Epreuve de certification finale CCP1, CCP2 et CCP3 : Durée totale de l'épreuve 2h30

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- ✓ Une mise en situation professionnelle d'une durée de 30 min
- ✓ Un entretien technique d'une durée de 50 min
- ✓ Un questionnement à partir d'une production d'une durée de 50 min.
- ✓ Un entretien final avec le jury d'une durée de 20 min.

Moyens et méthodes pédagogiques :

1/ Equipements et matériels :

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

2/ Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- ✓ La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation

- ✓ L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

Enfin, des livrables sont à fournir pour chaque étape et un coaching individualisé hebdomadaire est organisé.

3/ Qualité des intervenants

Nos formateurs conjuguent expérience de la formation professionnelle et solide pratique du terrain, conditions incontournables pour la réussite de nos actions de formation.

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Dates et volumes horaires

Date de début	07/10/2024
Date de fin	03/10/2025
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	1813 h
Volume horaire en OF	581 h
Volume horaire en alternance	1232 h
Durée hebdomadaire	35 h

3/ Nombre de stagiaires :

La formation est prévue pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation :

La formation se déroule sur une durée de 12 mois à raison de 17 semaines de formation en présentiel réparties dans l'année suivant le planning proposé en annexe.

Lors des semaines au centre de formation IMSAT, le jours et horaires types sont les suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Des créneaux de soutien individualisé pourront être organisés en soirée au besoin.

Par défaut, le/la stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) peuvent être validés indépendamment les uns des autres ou sous forme de bloc de compétences, en revanche pour que le titre professionnel soit validé, tous les CCP doivent être validés.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		TP MSADS
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	4648 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement:

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) n-1	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	Données indisponibles à ce jour - Pas d'historique
Taux de satisfaction Session(s) n-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	
Taux de réussite Session(s) n-1	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	
Taux d'abandon Session(s) n-1	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	
Taux de poursuite d'étude Session(s) n-2	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) n-2	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) n-2	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) n-1	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	Données indisponibles à ce jour - Pas d'historique

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site

 ... être **accompagner** dans la **recherche de stage** ou d'**employeur**

 ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**

 ... Recevoir un **dossier d'inscription**

 ... Nous poser une **question**

Consulter www.imsat.co Ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Contact(s) :

- ✓ Damien BEDOUIN : d.bedouin@upv.org
- ✓ Emma BONNEMORT : e.bonnemort@upv.org - 06 99 11 66 47
- ✓ Antonin DENEIRE : a.deneire@upv.org - 06 66 20 89 59
- ✓ IMSAT - contact@imsat.fr - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : Juin 2024

